

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE RUMIGNY  
80680 RUMIGNY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 MAI 2023**

La réunion a débuté à 18h00 sous la présidence du maire, M. EVRARD Dominique.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. Dominique EVRARD, Mmes Nadine RUELLE, Marie-Claude BOUTIN, M. Éric LECUYER, Mme Florence MESSIO, Mmes Dominique SCHAEVERBEKE, Céline BETHOUART, Christine BRULÉ, Véronique DUQUESNE, MM. Nicolas BINOIST, Jean-Baptiste CARON, Pierre FERCHAUD, Gérard ADT, Frédéric SAPART, Mme Graziella GRENON.

**Étaient absents, excusés :**

Arrivée de Mme Christine BRULÉ à 18h30

Le conseil municipal désigne Marie-Claude BOUTIN secrétaire de séance.  
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

2023-15 FERMAGE – BAIL AVEC MONSIEUR DAVID VASSEUR  
2023-16 SITUATION FINANCIERE DU SISCO

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MARS 2023**

Le procès-verbal est approuvé par les membres présents.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les informations suivantes :

- Un rendez-vous est fixé le mercredi 31 mai à 9h00 avec le bureau d'études ALTEREA suite à notre adhésion à la compétence « maîtrise de la demande en énergie » de la FDE.
- La commission « communication » se réunira le lundi 22 mai à 18h00.
- La base d'adressage a été finalisée par Eric LECUYER.
- Un travail de recensement et de mesurage des chemins ruraux est en cours. Monsieur le Maire demande à Monsieur Gérard ADT son concours afin d'établir une liste.
- Le devis de la société DESSEIN URBAIN de 1260,00 € TTC pour versement sur le Géoportail de l'urbanisme a été accepté.
- L'organisation de la fête de la musique suit son cours. Un coupon-réponse va être distribué aux habitants cette semaine afin de connaître le nombre approximatif de participants.
- Toutes les communes concernées ont signé la Convention Générale Territoriale permettant au SIVU de la crèche d'obtenir des subventions de la CAF de la Somme (40 000 €).

- Mme Florence MESSIO évoque le SISA dont l'assemblée générale a eu lieu la semaine dernière.

Trois pôles constituent le SISA :

- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Auxiliaires de vie

Le pôle « auxiliaires de vie » connaît un déficit de 102 298 €, dû essentiellement à un absentéisme important et au recours intensif à l'intérim de remplacement.

Mme MESSIO explique que le SISA souhaite agir sur l'absentéisme et évoque différentes pistes :

- Le recours à la plateforme HUBLO pour le recrutement des remplaçants
- L'ouverture des astreintes aux apprentis
- La facturation des désistements des patients moins de 48 heures à l'avance

### 2023-15 FERMAGE – BAIL AVEC MONSIEUR DAVID VASSEUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de passer un nouveau bail pour la parcelle agricole ZD 86 lieu-dit « Le trou Messire Toussaint ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de passer un bail pour la parcelle agricole ZD 86 lieu-dit « Le trou Messire Toussaint ».avec Monsieur David VASSEUR.

Le bail sera conclu pour une durée de 9 années du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2033.

Le bail sera consenti et accepté moyennant un fermage annuel pour 209,61 €/ha soit 43,89 €/an pour 20a 94 ca, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2022, qui définit la valeur locative des terres, bâtiments d'exploitation et maison d'habitation.

Le paiement du fermage aura lieu le 4 décembre de chaque année et pour la première fois le 4 décembre 2024.

Le montant du fermage sera révisé chaque année en fonction de l'indice national des fermages établi par arrêté préfectoral au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

- Confie à Monsieur le maire le soin de le signer.

### 2023-16 SITUATION FINANCIERE DU SYNDICAT SCOLAIRE

#### **- Constat financier**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le contenu du mail qu'il leur a envoyé le 22 avril dernier, détaillant la situation financière catastrophique du SISCO.

Le résultat cumulé est passé de 165 000 € fin 2020 à 108 000 € fin 2021 puis à 16 000 € fin 2022.

Le déficit en 2021 était de 57 000 € et en 2022 de 92 000 €.

#### **- Réunions avec les délégués au SISCO et les adjoints**

Monsieur le Maire s'est réuni avec les délégués du SICO et ses adjoints afin de faire le point sur la comptabilité su SISCO.

Une étude approfondie du grand livre 2021, du grand livre 2022 et de la gestion du personnel a été faite.

Il s'avère, entre autres, que les recettes sont inférieures aux dépenses du périscolaire.

#### - **Derniers évènements**

Une réunion du comité syndical a eu lieu le 13 avril dernier.

Plusieurs démissions ont été actées :

- La démission de Mme Graziella GRENON en tant que vice-présidente (mais elle reste déléguée)
- La démission de Monsieur Bruno BARDET en tant que vice-président (mais qui reste délégué)
- La démission de Monsieur Philippe THEO en tant que délégué.

La présidente, Mme BUDYNEK a envoyé sa lettre de démission au Préfet de la Somme.

Les maires de Rumigny, Grattepanche et Hébécourt se sont réunis afin d'étudier les suites possibles de cette situation.

Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Dominique HESDIN, maire d'Hébécourt, ont envoyé une lettre au Préfet de la Somme afin de l'alerter sur la situation et demander une enquête de la chambre régionale des comptes.

Il a été également décidé de revoir les contrats de travail et le comptage des heures supplémentaires des agents.

La préfecture a demandé à Mme BUDYNEK de convoquer le comité syndical afin d'élire son successeur, ceci après la désignation des deux nouveaux délégués de la commune d'Hébécourt qui aura lieu le 16 mai.

#### - **Suites – incidences sur le budget de la commune**

Une contribution supplémentaire de 25 000 € sera à prévoir pour les trois communes pour l'année 2023 (soit 11 000 € pour la commune de Rumigny), ce qui va obliger la commune à faire des choix dans les investissements futurs.

Une revalorisation des tarifs de la cantine et du périscolaire a été décidée et appliquée dès le 2 mai 2023 afin d'être plus en adéquation avec l'inflation.

Une réunion du comité est envisagée en septembre afin de faire le point et de réajuster éventuellement le budget.

#### - **Tour de table**

Nadine RUELLE : attend la nomination des nouveaux vice-présidents mais pense que le SISCO doit absolument continuer à fonctionner.

Graziella GRENON : rappelle qu'elle a essayé d'alerter les conseillers sur la situation mais qu'on ne l'a pas écouté.

Nicolas BINOIST : dit qu'il n'a pas d'avis par manque d'informations mais il souhaite la continuité du syndicat.

Dominique SCHAEVERBEKE : est satisfaite que les délégués et les maires des trois communes souhaitent redresser le SISCO.

Florence MESSIO : apprécie que les maires des trois communes se soient réunis et réussissent à faire front afin d'assainir la situation.

Pierre FERCHAUD : dit que l'appui des maires est nécessaire afin de stabiliser les choses pour le bien des enfants.

Marie-Claude BOUTIN : précise que le SISCO fonctionnait auparavant avec cinq agents alors qu'aujourd'hui ils sont au nombre de dix. Elle considère donc qu'il est tout à fait possible de diminuer le nombre d'agents.

Frédéric SAPART : salue l'engagement des trois délégués de la commune et estime que des licenciements ou des non renouvellements de CDD sont nécessaires afin de stopper l'hémorragie.

Eric LECUYER : salue l'engagement des trois délégués de la commune et estime que le SISCO peut tout à fait fonctionner correctement s'il a à sa tête un président compétent. Il estime que l'union entre les trois communes doit être pérennisée.

Céline BETHOUART : salue l'engagement des trois délégués de la commune et estime qu'il faudra du temps pour redresser la situation.

Jean-Baptiste CARON : remercie les trois délégués de la commune et estime qu'il faudra plusieurs mois pour redresser la situation. Il pense qu'une enquête sur le détail du travail de chaque agent est nécessaire.

Gérard ADT : remercie les trois délégués de la commune et pense que le SISCO doit continuer à fonctionner.

Véronique DUQUESNE : est désolée pour les effets que la situation financière du SISCO a sur la trésorerie de la commune et renouvelle sa confiance envers les délégués des communes.

Christine BRULE : remercie les trois délégués de la commune et fait part de son dépit pour les finances de la commune. Elle demande si les nouveaux tarifs de mai 2023 sont cohérents avec les tarifs pratiqués par les communes environnantes.

Monsieur Pierre FERCHAUD et Mme Marie-Claude BOUTIN lui répondent que c'est le cas.

Monsieur le Maire rappelle aux trois délégués au SISCO qu'ils doivent absolument obtenir les éléments nécessaires à chaque réunion avant celle-ci, que l'ordre du jour doit être respecté et qu'un procès-verbal de la réunion précédente doit leur être présenté avant d'être approuvé.

En cas de non-respect de cette procédure, Monsieur le Maire demande aux délégués de ne pas assister aux réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h10.

Madame Marie-Claude BOUTIN  
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD  
Maire



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023**

**ORDRE DU JOUR**

2023-15 FERMAGE – BAIL AVEC MONSIEUR DAVID VASSEUR  
2023-16 SITUATION FINANCIERE DU SISCO

**Conseillers présents :**

Mme Nadine RUELLE, 1ère adjointe  
Mme Marie-Claude BOUTIN, 2ème adjointe  
M. Éric LECUYER, 3ème adjoint  
Mme Florence MESSIO  
Mme Dominique SCHAEVERBEKE  
Mme Céline BETHOUART  
Mme Christine BRULÉ  
Mme Véronique DUQUESNE  
M. Nicolas BINOIST  
M. Jean-Baptiste CARON  
M. Pierre FERCHAUD  
M. Gérard ADT  
M. Frédéric SAPART  
Mme Graziella GRENON

Arrivée de Mme Christine BRULÉ à 18h30

**Conseillers absents excusés et représentés :**

**Conseiller absent excusé non représenté :**

Madame Marie-Claude BOUTIN  
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD  
Maire



